Notre centre est engagé sur la situation du handicap.
Nous adhérons à la charte pour « l'accessibilité et l'équité pour tous en formation ». Nous sommes soucieux d'adapter et de faciliter l'accès nos formations aux personnes en difficultés.

Référente handicap ATC FORMATIONS : Mme Justine BRIEAU - **02 51 68 46 15**
Lors de la première prise de contact d'un projet formation, Mme BRIEAU en charge des parcours formations interroge le stagiaire sur un éventuel handicap. Des dispositifs particuliers et des aménagements vont pouvoir être mis en place :

AMENAGEMENTS SUR LE PARCOURS E-LEARNING projet voltaire

Parce que l'orthographe concerne chacun de nous, et que nous sommes tous différents, le Projet Voltaire propose des solutions concrètes pour renforcer l'accessibilité de sa formation en ligne et du Certificat Voltaire aux personnes en situation de handicap destinées aux personnes sourdes, non voyantes, malvoyantes, dyslexiques ou dyspraxiques.
Ces adaptations et ces aménagements n'engendrent aucun surcoût.

➢ Pour les personnes sourdes

Maîtriser l'écrit est un processus complexe pour les personnes atteintes de surdité. En partenariat avec ***Signes et Formations***, le Projet Voltaire a créé des vidéos en langue des signes permettant de visualiser les explications des règles pour faciliter leur compréhension. Ces vidéos sont disponibles pour les modules Fondamentaux et Fondamentaux Campus. À côté de chaque explication de règle, l'icône des mains qui signent donne accès à cette fonctionnalité en un clic.
Exemple :

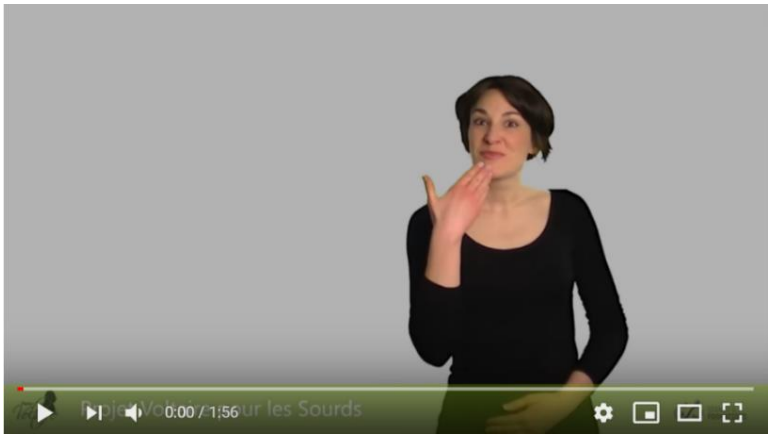

➢ Pour les personnes mal voyantes

Accessible grâce à l'icône du bandeau supérieur du site Projet Voltaire, la version pour les personnes malvoyantes permet de répondre à une grande majorité des problèmes de vision : épuré, en noir et blanc, avec des polices plus grosses, des boutons plats sans ombres, sans dégradés et sans couleurs, ainsi que des commentaires sur chaque bouton.

➢ Pour les personnes non voyantes

En partenariat avec le ***CTRDV*** (Centre technique régional pour la déficience visuelle), le Projet Voltaire a mis au point une version pour les non-voyants.

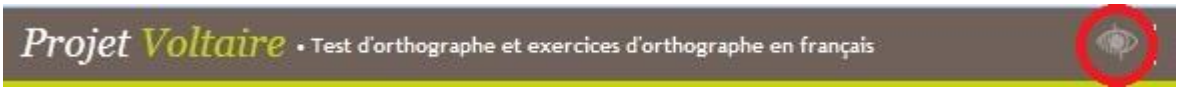

Grâce à l'icône du bandeau supérieur du site Projet Voltaire, les personnes non voyantes peuvent basculer sur un mode adapté à l'utilisation d'un système de synthèse vocale ou de retranscription en braille.
Le principe et les exercices sont ainsi les mêmes que pour les utilisateurs de la version classique. Il est donc aujourd'hui possible pour toutes les personnes atteintes de déficience visuelle de s'entraîner sur cette plateforme.

➢ Pour les personnes dyslexiques ou dyspraxiques

Les troubles DYS compliquent l'apprentissage de l'orthographe et mènent souvent à un dégoût pour l'écrit et à un découragement. En collaboration avec ***AidOdys,*** le Projet Voltaire a créé une fonctionnalité permettant de personnaliser l'affichage des exercices en fonction des difficultés rencontrées et des recommandations d'un orthophoniste.
Dès la connexion, une icône permet de basculer en mode « DYS » et de choisir l'affichage souhaité en quelques clics, facilitant ainsi la lecture et la compréhension des consignes et des règles : mise en valeur des voyelles, de la ponctuation, choix de la police, des couleurs, de l'interlignage…

L'utilisateur a alors le choix parmi plusieurs configurations possibles :

Cette nouvelle fonctionnalité concerne tous les modules en ligne du Projet Voltaire, des Fondamentaux au module Excellence, en passant par l'orthotypographie, permettant ainsi aux dyslexiques et aux dyspraxiques de tout âge et de tout niveau de s'entraîner au même titre que nos 3 millions d'utilisateurs…